



LES CONSULTATIONS DE PRIMO PRESCRIPTION

Loubna DIOURI IDE Recherche clinique

Jeudi 23 mars 2017

Rappel du cadre légal

- **Actions du Plan Cancer (2014- 2019) afférentes au parcours de soins des patients sous traitement anticancéreux administré par voie orale**

Deux actions

- 1) Adapter les organisations à l'essor des traitements anticancéreux oraux
 - Expérimenter les modalités organisationnelles de prise en charge des patients avec les acteurs de santé ville et hôpital
 - Etudier les modalités de financement (exemple : valorisation de la CPP)
- 2) Engager une réflexion sur des modes de financement apte à garantir un parcours fluide ville-hôpital et une prise en charge du patient intégrant les soins de support

Groupe Unicancer

- Chaque CLLCC organise une prise en charge adaptée à ces évolutions
- Sous l'égide du Comité Stratégique du Projet Médico-Scientifique Unicancer, un groupe de travail a été constitué et chargé d'élaborer un cadre optimal de la prescription et du suivi des patients recevant la thérapie orale.

Groupe Unicancer

Processus de prise en charge se découpe en deux étapes :

- 1) Décision de traitement et jour de la consultation
- 2) Accompagnement du patient dans ses soins et pour le suivi entre ses consultations

Chaque CLCC a sa propre organisation mais le cadre défini permet d'offrir une homogénéité, pour le patient, dans sa prise en charge ainsi que dans la sécurité des soins.

Organisation à L'IJG Reims

Une réunion préparatoire avec les différents acteurs (oncologues, pharmaciens et IDEC) a été mise en place en mai 2016 sous la responsabilité d'un oncologue médical coordonnateur (suite au groupe de travail UNICANCER)

Suite à cette réunion, il a été établi une procédure de consultation de primo prescription,

La trame se découpe ainsi :

- l'oncologue référent demande une CPP de thérapie orale
- rdv sur notre logiciel pris par la secrétaire
- création d'un acte spécifique parvis avec des créneaux dédiés (consultation tripartite)
- la consultation : le patient est vu par l'oncologue référent, le pharmacien et l'ide
- statistiques: CPP 1 ère fois et CPP suivi

Organisation à L'IJG Reims

L'oncologue

Il informe le patient du nouveau traitement mis en place (chimiothérapie orale), temps d'annonce (suite de traitement, récurrence, rechute, non efficacité du traitement précédent)

- Explications des modalités de prise ainsi que des principaux effets secondaires
- Prescription des soins de supports nécessaires
- Prescription à mi chemin d'une biologie
- Un rdv est fixé à 4 -6 semaines en fonction des molécules

Organisation à L'IJG Reims

Le pharmacien

■ Compréhension du traitement

On revoit la posologie, le schéma d'administration, le moment de prise des comprimés par rapport à l'alimentation...

■ Effets secondaires

On revoit les principaux effets secondaires. Conseils pour la prévention des effets secondaires. Conseils en cas d'apparition de ces effets secondaires. Signes qui doivent indiquer au patient de nous contacter.

■ Interactions médicamenteuses

Interactions pouvant exister entre le nouveau médicament et le traitement habituel du patient. On essaie de voir si le patient prend d'autres traitements type phytothérapie et dans ce cas on l'alerte sur les possibles interactions et le manque de données.

■ **Appel du pharmacien d'officine si patient OK**

■ **Pour le prévenir de l'instauration du nouveau traitement et qu'il puisse commander si besoin le médicament.**

Organisation à L'IJG Reims

L'IDE doit :

- Evaluer la compréhension en utilisant la reformulation
- S'assurer de la bonne connaissance des médicaments prescrits ainsi que des effets indésirables
- Fournir les outils supports nécessaire (carnet, fiche médicament OMEDIT*)
- Evaluer l'état clinique du patient ainsi que sa situation sociale afin d'anticiper les soins de support si nécessaire
- Organiser au mieux l'intervention des acteurs de ville
- Rappeler le patient vers j8-j10 afin de s'assurer de l'observance et de la tolérance (traçabilité)
- Fournir ses coordonnées au patient (carte IDE)
- Planifier la surveillance des biologies et rappel du patient
- Tracer l'activité (dossier informatisé soins de support)

Exemple de compte rendu pharmacien

Monsieur Z a été vu ce jour dans le cadre d'une Consultation de Primo Prescription suite à l'initiation d'une thérapie ciblée orale par Sutent.

- Les modalités d'administration du traitement ont été revues et sont bien comprises : une gélule à 50 mg par jour à prendre pendant ou en-dehors des repas pendant 28 jours, suivis d'une période d'arrêt de deux semaines.
- Les principaux effets secondaires ont été revus et des conseils pour leur gestion ont été donnés.
- Une prescription comportant des bains de bouche au bicarbonate de sodium en prévention des mucites a été remise à Monsieur Z.
- Le traitement actuel du patient ne présente pas d'interaction médicamenteuse significative avec le Sutent. Toutefois, un déséquilibre de l'INR est toujours possible au moment de l'instauration de ce traitement. Les interactions médicamenteuses étant nombreuses, je demande à Monsieur Z d'éviter la prise de pamplemousse ainsi que l'auto-médication.
- Je préviens le pharmacien d'officine de Monsieur Z du changement de traitement de son patient.

- mes documents
 - Non publiés
 - Notes
 - Rapports
- Récents
 - Notes
 - Rapports
- Nomenclatures...
- Listes de Patients
 - Mes patients à voir
 - Mes dossiers à suivre
- Messagerie interne
 - Boîte de réception
 - Messages envoyés
 - Écrire
 - Archives
 - Corbeille
- Intranet
 - Portail
 - WebMail institutionnel
- Autres sites externes
 - Via Trajectoire
- Se déconnecter

Création d'un rapport

Lieu d'exercice

Consultation (=Secteur externe?) < DISSPO.. (U10137A)

Activité

Reformulation CPP (Consultation Primo Prescription) < Reformulation.. (A1124711)

Cible

Patient en personne < Patient.. (C111)

Origine

Domicile ((S12))

Date et heure de réalisation

2017-03-07 16:19

Temps de réalisation (min.)

25

Texte

Patient est vu seul ce jour dans le cadre d'une CPP. Bon état général, oms 0.
 Initiation du sutent à la dose de 37.5mg car le patient a déjà eu antérieurement plusieurs cures de torisel à soissons.
 MR L. a bien compris les modalités du traitement ainsi que les effets secondaires attendus. Les soins de support (ordonnance d'anti diarrhéiques et de soins de bouche sont donnés par l'oncologue. Le patient a reçu son livret sutent et comprend les modalités de remplissage.
 Carte IDE remise. Mr L. sera recontacté vers j10 par téléphone afin évaluer la tolérance.

Visibilité restreinte au rôle

Brouillon

Créer



QUELQUES CHIFFRES

Démarrage 1 ère CPP le 14 juin 2016.

A ce jour, une centaine de patients ont bénéficié d'une consultation longue de primo prescription orale ainsi que de son suivi.



LE DISPOSITIF D'ANNONCE

Virginie ROY IDE Coordination à domicile
Nancy jeudi 23 mars 2017

Cadre légal

Le dispositif d'annonce est une mesure du Plan Cancer de 2003/2007 mise en place à la demande des patients lors des Etats Généraux des malades atteints de cancer organisé par la Ligue Contre le Cancer.

Mesure 40 « permettre au patient de bénéficier des meilleures conditions d'annonce de leur maladie et d'accompagnement »

Le dispositif d'annonce prévoit des temps de discussion et d'explication sur la maladie et les traitements afin d'apporter au patient une information adaptée, progressive et respectueuse

Etapes dans la prise en charge

- **Temps médical**
- **Temps d'accompagnement soignant**

Temps médical

- Annonce du diagnostic de cancer par un oncologue lors d'une consultation spécifique.
- Proposition de la stratégie thérapeutique définie lors de la RCP.
- Le projet thérapeutique est présenté et expliqué au patient.
- La décision thérapeutique comprise et acceptée par le patient lui sera ensuite remise sous forme de PPS (Plan Personnalisé de Soin).
- Présentation et information des relais soignants possible

Etapes dans la prise en charge

Temps d'accompagnement soignant/consultation d'annonce infirmière

- Temps qui peut se dérouler juste après la consultation médicale ou plus tard (RDV programmé en systématique avec les secrétaires).
- Temps proposé au patient qui n'est jamais imposé.
- Prise en charge personnalisée du patient qui peut venir seul ou accompagné de la ou les personnes de son choix.

L'accueil du patient

- L'IDE se présente et explique les objectifs de la consultation qui durera le temps nécessaire.
- Lieu dédié à l'écart du service de soins. Eviter toute source de perturbation.
- Instaurer une relation de confiance avec le patient et ses aidants.

Etapes dans la prise en charge

L'écoute

- Temps qui offre au patient un moment pour parler de lui librement, de son entourage, de ses inquiétudes familiales, sociales et professionnelles. Moment d'échange humain
- L'IDE encourage le patient à la reformulation pour évaluer ses connaissances et son niveau de compréhension, ce qu'il a entendu et compris de sa maladie et de son projet thérapeutique.
- Evaluation des ressources du patient et repérer les besoins psychologiques et sociaux pour anticiper les prises en charge. Comment le patient se positionne t'il face à la malade et aux répercussions que celle-ci va entraîner sur sa vie familiale et sociale.
- Personnes ressources ?

Etapes dans la prise en charge

L'information

- Reprise du PPS avec le patient
- Répondre aux différentes questions concernant la prise en charge et le déroulement des soins et s'assurer de la bonne compréhension.
- Donner des informations sur les différentes chimiothérapies prescrites, la fréquence, la durée.
- Expliquer les différents effets secondaires des traitements, les soins de supports associés en détaillant les ordonnances fournies et leurs intérêts.
- Information sur le choix et pose de la voie centrale (protocole interne).
- Remise de protocole de prévention et soins de supports ex : liste de coiffeur pour les prothèses capillaires, syndrome mains pieds, prévention des ongles (protocole interne)

Etapes dans la prise en charge

- Remise du livret de chimiothérapie élaboré par la Ligue Contre le Cancer.
- Proposition de présenter les locaux de l'hôpital de jour où se dérouleront les traitements ainsi que l'équipe de soins.
- Transmission des coordonnées de l'IDEC (Infirmière de Coordination) et présentation de l'ERI (Espace Rencontre Information).

Soutien

- L'IDE d'annonce informe le patient de l'existence d'une équipe pluridisciplinaire impliqué dans les soins de supports avec les coordonnées téléphoniques (assistantes sociales, psychologue, esthéticienne, coiffeuse, ERI) dans le but d'améliorer la qualité de vie et rendre le temps d'hospitalisation moins anxiogène. Ex : soutien social pour les personnes à faible revenu (dossier d'aide financière pour achat prothèse capillaire), en cas de perte de salaire

Etapes dans la prise en charge

L'IDE oriente le patient :

- en fonction des besoins décelés lors de la consultation et tout au long de son parcours de soins.
- en fonction des effets occasionnés par la maladie ou les traitements (problèmes nutritionnels, cutanés, respiratoires ...),
- Possibilité de joindre à tout moment l'IDEC par téléphone en cas de besoin.
- Visite de l'IDEC lors de la première cure en hôpital de jour.
- Appel dans les 48/72h00 post première cure.

Après la consultation

- Synthèse rédigée avec les informations recueillies, les problèmes ciblés et les orientations proposées dans un document « consultation d'annonce IDE : chimiothérapie ».

Etapes dans la prise en charge

- Sert de liaison avec équipe de soins lors de la première cure.
- Est classé dans le dossier du patient.

Temps d'articulation ville/hôpital

- Le médecin traitant est associé le plus tôt possible au parcours des soins.
- Transfert par l'oncologue référent des comptes rendus de la consultation d'annonce médicale, du PPS, des effets secondaires potentiels, examens complémentaires...
- Il est l'interlocuteur privilégié pour évaluer les besoins d'aide à la vie quotidienne.
- Appel téléphonique de l'IDEC après la consultation d'annonce au médecin traitant pour informer et établir le lien (échange de coordonnées).

Date :
Nom de l'infirmière :

Etiquette patient

Médecin référent :

PPS remis par le médecin : Oui Non

TRAITEMENT PREVU :

Date :

EVALUATION CAPITAL VEINEUX

- Chambre implantable	En place	<input type="checkbox"/>	Prévue	<input type="checkbox"/>	A prévoir	<input type="checkbox"/>
- Cathéter tunnelisé	En place	<input type="checkbox"/>	Prévue	<input type="checkbox"/>	A prévoir	<input type="checkbox"/>
- Cathéter périphérique (Picc)	En place	<input type="checkbox"/>	Prévue	<input type="checkbox"/>	A prévoir	<input type="checkbox"/>

- INFORMATIONS DONNÉES ET DOCUMENTS REMIS

- Livret chimiothérapie	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
- Information voie centrale	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
- Protocole douche pré-opératoire	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
- Livret "Anatole"	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
- Liste prothésistes capillaires	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
- Carte de visite de la coordination	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
- Feuille prévention TAXOTÈRE	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
- Autre	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>

VISITE DU SERVICE accompagné(e) de :

Bilan de consultation :

→ Original dans le dossier de soins (chemise rouge) et photocopie dans le dossier médical après RCP et consultation d'annonce

Critères	Cochez la case adaptée	Commentaires
Volet social		Orientation vers le service (1) : Oui-Non
- Moins de 20 ans	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
- > 75 ans si :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
- Entourage réduit	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
- Conjoint à charge	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
- Difficulté à se mouvoir	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
- Environnement social : pas de lien social ou familial	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
- Enfant à charge ou personne dépendante à la charge du patient	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
- Contexte financier et professionnel		
- Arrêts de travail → difficulté dans l'équilibre financier du foyer	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
- Besoin exprimé d'emblé pour l'aide à domicile	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Unité psycho-oncologie		Orientation vers le service (1) : Oui-Non
- Idées, propos, comportement suicidaires identifiés.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
- Avez-vous déjà fait une dépression ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
- Antécédents psychiatriques lourds connus	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
- Refus de traitement ou défaut de compliancance par rapport au traitement de la maladie cancéreuse	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
- Demande de suivi psychologique (patient, famille, soignant)	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Consultation douleur		Consultation douleur
Avez-vous mal ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Si Oui chiffrez avec la réglette EVA.		
Plaie et cicatrisation		Stomathérapeute, plaie et cicatrisation
Patients porteurs de plaies chroniques avec symptômes non contrôlés		
Unité de diététique		Orientation vers le service (1) : Oui-Non
IMC < 18,5 et IMC < 21 pour les plus de 75 ans		
Poids : Taille : Perte poids :		
Esthétique		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Coiffure		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Massage en Hôpital de Jour		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
ERI		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Kinésithérapie		
Activités physiques		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

(1) rayer la mention inutile

PPS – VOLET SOINS

Consultation d'annonce médicale et remise du PPS le : 10.11.2016

par le Docteur : [REDACTED]



Coordonnées de la personne de confiance : Présente lors de la remise du PPS : Oui Non

	Mois 1				Mois 2				Mois 3				Mois 4				Mois 5				Mois 6				Observations
	Semaines				Semaines				Semaines				Semaines				Semaines				Semaines				
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	
Chirurgie	<div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px; display: inline-block;"> - Contrôle du cœur - Cathéter </div>																								
2 Radiothérapie	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> !! Prise de sang 1 ou 2 jours avant chaque chimio </div>																								2 5 à 7 semaines 1 séance / jour
1 Chimiothérapie																									
3 Hormonothérapie	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> FEC 4 injections Emend* </div>																								3 1 comprimé / jour 5 ans
Autres traitements	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> Taxol 12 injections </div>																								
Soins de support	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> Activité physique 2 à 5 séances/ semaine de 20 à 60 minutes </div>																								

Les modalités d'application et d'administration, de surveillance, de prise en charge des effets secondaires ont été expliqués au patient

et les traitements de support ont été prescrits en conséquence : OUI NON

Ⓢ Ce programme pourra être modifié, adapté ou interrompu selon les résultats de vos bilans et de la tolérance aux traitements

MES CONTACTS

Médecin référent : Dr Christelle JOUANNAUD

Secrétariat médecin référent

☎ 03 26 50 43 83.....

Psychologues

☎ 03 26 50 43 73 (secrétariat)

Assistantes sociales

☎ 03 26 50 43 70

☎ 03 26 50 43 71

Infirmières d'information et de coordination

☎ 03 26 50 43 89

☎ 03-26-50-44-04

Diététiciennes

☎ 03 26 50 44 44 (postes 3908, 3918, 3828)

Coiffeuse

les lundis et jeudis de 08h45 à 16h45

☎ 03 26 50 44 44 (bip 25)

Esthéticienne

les mardis et vendredis de 08h30 à 17h30

☎ 03 26 50 44 44 (bip 27)

Espace Rencontre Information (ERI)

☎ 03 26 50 41 91

Autres :

.....

UMI



Institut Jean-Godinot
Centre de Lutte Contre le Cancer
Reims / Champagne-Ardenne

PROGRAMME PERSONNALISÉ DE SOINS (PPS)

1 rue du Général Koenig - CS 90014 - 51726 REIMS Cedex

☎ 03 26 50 44 44

www.institujeangodinot.fr

Châtelliers : 09/2017 Ensey : AOPFC02012-2012 Version 6 Application : 02 septembre 2013